



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 février 2021

Second comité régional de pilotage « Vitalisation des quartiers de gares du Grand Paris Express » : la concertation avec les partenaires se poursuit

Le second comité régional de pilotage « Quartiers de gares du Grand Paris Express » s'est tenu le mardi 16 février, en présence d'Emmanuelle Wargon, ministre chargée du logement, et des partenaires régionaux (Services de l'Etat, Société de Grand Paris, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Association des maires d'Île-de-France (AMIF), Banque des Territoires, Île-de-France Mobilités, l'Atelier parisien d'urbanisme et l'Institut Paris Région).

La ministre a rappelé que le Grand Paris Express est un projet de transport structurant pour Paris et la région qui doit trouver son écho dans un aménagement durable des quartiers de gares, à la hauteur de l'offre de mobilité et des ambitions pour la ville de demain. Il représente en effet une réelle opportunité de développement urbain, de construction de logements neufs, de qualification et de valorisation pour les quartiers autour des gares.

Afin de nourrir la démarche régionale, les communes de Bagneux et de Sevran, avec l'appui respectif de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France et de Grand Paris Aménagement, ont présenté les projets ambitieux d'aménagement des quartiers de gare sur leur territoire.

Un point d'étape a également été effectué sur l'élaboration d'un projet de charte Etat-Collectivités territoriales pour l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express dont l'objectif est de formaliser l'engagement des différents partenaires autour de l'ambition commune d'un aménagement durable et réussi de ces quartiers.

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France a ainsi rappelé que les échanges vont se poursuivre au-delà du présent comité de pilotage pour aboutir

à **des textes stabilisés** et à la mise en signature prochaine de cette charte d'ici avril 2021.

Ce second comité fut enfin l'occasion de présenter les travaux de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express sur les mutations dans les quartiers des gares mises en service après 2025 ainsi que l'offre de service à la disposition des communes et des intercommunalités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.

La démarche qui est proposée fera la place à une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Elle a pour objet de proposer des outils visant à faciliter la conduite et la réalisation de projets de qualité dans ces quartiers.

Qu'est-ce-que le comité régional de pilotage « Quartiers de gares du Grand Paris Express » ?

Le Grand Paris Express (GPE) constitue un projet de transport structurant d'une ampleur sans précédent pour l'aire métropolitaine du Grand Paris et la région Île-de-France avec la livraison de 68 nouvelles gares. Il va conduire à désenclaver de nombreux territoires et renforcer le poids de nombreux bassins économiques. Réussir l'articulation entre le réseau de transports qui maillera la région et les dynamiques de projet urbain en surface est un enjeu essentiel.

Dans une démarche partenariale et autour d'une ambition commune, l'État et les collectivités concernées ont ainsi mis en place le comité régional de pilotage « Vitalisation des qQuartiers de gare du Grand Paris Express ». Ce comité a notamment vocation à proposer une offre de service et à mobiliser des moyens techniques et financiers pour assurer l'accompagnement des communes et intercommunalités lors de l'aménagement de leurs quartiers de gare.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15